

SIMI 2019 : Mantes Innovaparc et Écopôle Seine Aval, des quartiers d'activités nouvelle génération

Communiqué de presse

Mantes-la-Jolie – 2 décembre 2019

www.epamsa.fr

L'EPAMSA présent sur le stand « Ouest Francilien »

L'EPAMSA présentera les avancées et les opportunités de ses opérations aux côtés du Département des Yvelines, du Département des Hauts-de-Seine et de Citallios, réunis sur le stand commun « Ouest Francilien » (2^e étage, stand E141).

À l'occasion de ce rendez-vous, l'EPAMSA mettra plus particulièrement en avant deux quartiers d'activités « nouvelle génération » :

- **Mantes Innovaparc** (58 ha) sur l'axe Seine Paris Normandie,
- **Écopôle Seine Aval** (90 ha) dédié aux éco-activités.



Mantes Innovaparc : un quartier d'activités sur l'axe Seine Paris Normandie

Mantes Innovaparc est un quartier d'activités de 58 ha situé au cœur de l'agglomération mantoise. Avec un fort enjeu de développement économique, il se distingue des autres opportunités d'implantation du Nord-Yvelines par sa **localisation urbaine exceptionnelle** en façade de l'A13, à proximité de la gare de Mantès-la-Jolie reliant Paris Saint-Lazare et de la future gare RER Eole desservant la Porte Maillot et La Défense en moins de 30 minutes. L'objectif de son concepteur, Christian Devillers, est d'aménager un **véritable quartier articulant ville et activités**, autour de macrolots. Programme mixte, Mantès Innovaparc propose **des activités** et des **logements** en continuité du quartier Mantès Université en cours de réalisation.

Après avoir accueilli l'hôtel et pépinière d'entreprises **Inneos** et la société **Sulzer Pompes France**, l'aménagement de Mantès Innovaparc se poursuit. Les travaux de la **Cité artisanale (ACTINEOS)** ont débuté en août. Développé par Granitic et construit par GSE, ce programme comprend 18 surfaces d'activités de 150 m² en moyenne et deux plateaux de bureaux de 300 m² destinés à des PME et des TPE. Conçu par Apside architecture, cet ensemble s'inscrit dans le prolongement de l'ensemble Inneos. À noter également, la livraison du **bâtiment d'activités Pythagore** comprenant 14 cellules PME-PMI (4 000 m² divisibles).



© Pichet

Suite à l'appel à idées novateur lancé par l'EPAMSA en 2018, le groupe Pichet a été désigné lauréat pour réaliser **un macrolot de 40 000 m² au cœur de Mantès Innovaparc**. Le programme, réparti en plusieurs phases, a été conçu comme un **quartier d'activités productif, innovant et durable** offrant des lieux de productions et de transformations alimentaires locaux. Les grandes serres productives installées sur les toits d'un rez-de-chaussée actif donneront une **identité architecturale forte** au projet. En complémentarité, les **locaux d'activités** seront disponibles au rez-de-chaussée des serres.

Invitation : une présentation du projet se déroulera sur le stand « Ouest Francilien » le mercredi 11 décembre à 16h en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Président de l'EPAMSA, Patrice Pichet, Président Directeur général du Groupe Pichet, Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA et Julie De Roujoux, Directrice générale de la promotion immobilière du Groupe Pichet.

Mantès Innovaparc

58 ha à développer

À proximité de l'A13, connecté à la gare SNCF et au RER Eole en 2024

2500 emplois à terme

Écopôle Seine Aval : accueillir les éco-activités du Grand Paris

Situé à la Confluence Seine-Oise, à 15 minutes de Paris-La Défense via l'A14, à 25 minutes de Paris par l'A13, à 15 minutes de Cergy-Pontoise (accès depuis Paris par l'A15) et, à proximité de la gare de Poissy RER A et bientôt du RER E (2024), l'Écopôle bénéficie d'une **accessibilité exceptionnelle**. Ce quartier, dessiné par l'agence Quintet, est dédié aux entreprises de l'éco-construction et des éco-industries en quête d'une **localisation stratégique à l'Ouest de Paris**.

Vitrine de l'Écopôle, avec plus de 5 000 m² d'ateliers et de bureaux dédiés aux acteurs de l'écoconstruction, la **Fabrique 21** est le premier lieu en Île-de-France spécialisé dans l'accueil d'activités liées à l'éco-construction. Après la Fabrique 21, l'Écopôle accueillera un **village d'entreprises** de 7 000m² SDP divisibles, à la vente et à la location.

Écopôle Seine Aval

90 ha
2 500 emplois à terme
280 logements

© Quintet



L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensemble immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Stéphanie Malnuit – EPAMSA

Tel. : 01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91 ■ s.malnut@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ■ rachel.brunella@manifeste.fr



www.epamsa.fr